



VIE DÉMOCRATIQUE



Le Conseil de développement de Cap Atlantique est installé

Ce mardi 13 septembre 2022, le nouveau conseil de développement 2022-2026 de l'agglomération de Cap Atlantique a été officiellement installé par Nicolas Criaud. Cette instance est la troisième pour notre territoire depuis 2004.

Publié le 14 septembre 2022

Mardi 13 septembre, 15 femmes et 15 hommes issus de la société civile du territoire de l'agglomération de Cap Atlantique se sont réunis afin d'installer officiellement le nouveau Conseil de Développement 2022-2026 et ont procédé à l'élection de sa présidente, habitante de Piriac-sur-Mer et de son vice président, habitant du Croisic.

Le conseil de développement nouvellement installé siègera jusqu'en 2026 et se place comme un porte voix pour les 75000 habitants du territoire.

Cet organe de réflexion, de débat, de propositions, est composé de personnes bénévoles, impliqués dans la vie locale et issus de la société civile, représentants des 15 communes de notre territoire. Leur rôle est de conduire des travaux sur des sujets importants pour le développement de notre territoire et de proposer des actions ou des projets.

A l'échelle de Cap Atlantique, le Conseil de développement a pour ambition de se positionner comme un acteur majeur aux côtés des élus de l'agglomération, en apportant un regard citoyen sur les enjeux stratégiques. Les élus de Cap Atlantique souhaitent favoriser la fluidité et la simplicité des échanges entre les différentes instances de l'agglomération afin de permettre aux membres du Conseil de Développement de contribuer à la définition des politiques publiques.

Plus d'infos : [Tout savoir sur le Conseil de développement](#)



Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande - Atlantique

3 Avenue des Noëllés
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 **02 51 75 06 80**